

Madame M. L. Proulloc
L. Hauteire
Le change 24640

le 15 juin 2019

(4)

Monsieur le Président

Ma demande de recensement en zone urbanisable
sur la commune du change est déjà inscrite sur
le registre, je vous demande en plus de prendre
en considération ma requête sur la commune
de Sorliac (lettre jointe)

Sous l'attente de votre réponse veuillez
agréer Monsieur le Président l'expression de mes
solutions distinguées

M. L. Proulloc

Mme Marie-Louise PROUILLAC
Lieu dit L'Hauterie Haute
LE CHANGE
24 640 BASSILLAC ET AUBEROCHE
Tel : 05 53 06 00 54

Fait le 29/09/2018
A LE CHANGE

à Monsieur Le Président du Grand Périgueux
Service Urbanisme
1 Boulevard LAKANAL
24 000 PERIGUEUX

Objet : LAR demande de déclassement de parcelles en zone urbanisable.

Monsieur Le Président,

Par la présente, et ce dans le cadre de l'étude du futur PLUi, je vous demande de bien vouloir reclasser mon terrain cadastré 521AL209, situé au « lieu dit Combes De La Barge » 24 420 SARLIAC- SUR-L'ISLE en zone constructible.

En effet, ce terrain est desservi par les réseaux d'eau et d'électricité. Il a été pourvu d'un CU positif (CU2452101K4001) en 2001 pour la superficie totale de 13507m² (ex parcelle AL188). Hors, il s'avère qu'à l'époque, la municipalité en place, ne m'a octroyé qu'une superficie de 4685m² destiné à la vente pour une construction de maison d'habitation, contrairement aux préconisations du CU alors signé par le même municipalité..

En 19 ans, des maisons d'habitations sont venues conforter cette zone urbanisable et je souhaiterais que les 8172 m² redevienne en zone constructible, car à l'heure actuelle, il s'avère que mon terrain a été déclassé en zone agricole au vue du POS DE SARLIAC-SUR-L'ISLE.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie-Louise PROUILLAC

P.J : Extrait plan cadastral
Copie CU2452101K4001 du03/04/2001
Copie à Monsieur Le Maire de SARLIAC-SUR-L'ISLE